

Le chantage des professeurs

Comme leurs collègues de l'enseignement supérieur qui ont refusé de corriger les épreuves d'examens de fin d'années de étudiants à l'Université jusque la satisfaction de leur doléances, les profs du secondaire viennent de leur emboîter le pas en refusant de corriger les épreuves du Bac jusque la revalorisation de leur primes de correction et autres avantages matériels. Légitime tout cela, mais pour-

Directeur de Publication
Isselmou Ould Moustapha
631 92 07 & 690 52 79

www.journaltahalil.com

Transition démocratique Le comité interministériel rencontre les partis politiques

Le comité interministériel chargé du processus de transition démocratique, a rencontré, vendredi soir à Nouakchott, les partis politiques nationaux.

Ce comité présidé par Habib Ould Hemet, ministre secrétaire général de la présidence du CMJD a évalué avec les partis politiques le référendum du dimanche 25 juin 2006. La réunion s'est déroulée en présence des ministres de la justice celui de l'intérieur des postes et télécommunications ainsi que président de la Commission électorale nationale indépendante

SUITE EN PAGE 3

Banque Centrale La difficile modernisation du système bancaire

La modernisation informatique du système bancaire mauritanien est une des clés de voûte de la réforme du secteur. Celle-ci s'avère inefficace, voire même ratée avec le système GIMTEL, pour un paiement électronique en Mauritanie.

SUITE EN PAGE 2

Sécurité alimentaire Il n'y a pas de famine, mais une difficile période de soudure

"Il n'y a pas de menace de famine en Mauritanie", a déclaré mercredi 28 juin à Nouakchott. Abdellahi Ould Ahmed Damou, notre commissaire à la sécurité alimentaire, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse conjointe avec le représentant du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en Mauritanie

SUITE EN PAGE 7

Insécurité Sebkhah demande assistance à l'État!

Suite à une succession de cambriolages avec violence, d'agressions, de vols à la tire, les habitants de Sebkhah se plaignent de l'insécurité, de plus en plus endémique dans les zones des quartiers périphériques. Ils pointent du doigt le manque d'infrastructures, notamment électrique, dont l'érection résoudrait une partie du problème.

SUITE EN PAGE 5

Profession Politiciens de l'ancienne école !

«Si vous ne faites pas la politique, la politique vous fera». C'est entendu! Ces propos d'un grand homme politique contemporain ont de quoi faire changer d'opinion sur le sujet, aux plus apolitiques des rois et reines du Créateur.

SUITE EN PAGE 6

Nous sommes
sur le web

www.journaltahalil.com

D'un allègement à l'autre

1,1 MILLIARD US\$ restent à payer!

La dette multilatérale mauritanienne a été allégée d'à peu près 2 milliards de dollars entre 2002 et 2006. Un chiffre qui donne le vertige parce qu'il dépasse les 500 milliards d'ouguiyas pour un pays peuplé d'à peine trois millions d'habitants. L'annulation de 2002 portait sur 1,1 milliard de dollars. Celle de 2006 sur 819 millions de

dollars. Comme la précédente, la toute récente doit permettre aux autorités de mobiliser des ressources jadis prédestinées au paiement de la dette, pour financer le développement.

En juin 2002, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont décidé de faire bénéficier la Mauritanie

d'un allègement de dette de 1,1 milliard de dollars au titre du programme pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE).

En fait, la valeur nette de l'allègement à l'époque n'était que de 622 millions de dollars (50% de la dette) mais pouvait atteindre 1,1 milliard de dollars si l'ensemble des intérêts et des remboursements du principal que la Mauritanie aurait dû payer était pris en compte.

En juin 2006, le FMI et la BM décident l'allègement à 100% de la dette de la Mauritanie, soit 819 millions de dollars correspondant à l'encours au 31/12/2004 de la dette due au FMI (45 millions), à la Banque Mondiale (521 millions) et au groupe BAD/FAD (253 millions). Une aubaine qui permettra à la Mauritanie d'économiser en moyenne plus de 25 millions de dollars représentant le service annuel de la dette due à ces trois créanciers au cours des 20 prochaines années. L'annulation de ces dettes fait suite à une décision politique émanant des chefs d'Etat du G8, au cours du sommet de Gleneagles, tenu en juillet 2005.

N'empêche, en décembre 2005, le groupe du FMI pose des conditions à l'éligibilité de la Mauritanie. Tollé général chez nous: pourquoi poser des conditions, seulement à la Mauritanie parmi 19 pays? "Nous ne méritons pas cela.

Si un régime dictatorial et anti-démocratique a fait des actions de mauvaise gestion, le peuple mauritanien ne peut pas en être

SUITE EN PAGE 3



Ould Bouabacar et
Zeine Ould Zeidane

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Espérance - Justice



RAPPORT SUR LA REVISION DES
DONNEES ECONOMIQUES
1992 - 2004

LIRE PAGE 9

Rapport sur la révision des données économiques 1992 - 2004



ماتال
MATEL

1^{er} OPÉRATEUR
GSM
DE MAURITANIE